



Formation SECURITÉ PRÉVENTION
5 rue Benoît BERLIOZ
69 680 CHASSIEU
info@alertis.fr / www.alertis.fr
04 78 90 46 30 / 06 31 09 87 59

Formation Sécurité Incendie
Prévention des Risques Professionnels

**Programme de Formation
APS ASD
(Acteur Prévention Secours Aide et soins à domicile)**

Objectifs de la formation: A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels l'intervenant à domicile est exposé en devenant un acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique

Faire participer la personne aidée à la recherche des pistes d'amélioration de la situation de travail et d'informer l'entourage familial

Acquérir un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail (Sauveteur Secouriste du Travail SST).

L'intervenant certifié participe à l'amélioration de ses différentes situations de travail, visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains.

Le certificat d'APS-ASD apporte une double compétence nécessaire pour exercer son métier en toute sécurité tout en préservant la santé des personnes.

Publics concernés :

Tout salarié travaillant dans une structure d'aide à domicile

Prérequis : aucune connaissance n'est nécessaire au préalable.

Organisation :

Effectif : De 4 à 12 personnes avec un stage en entreprise.

Durée : **Au minimum 21H00 réparties sur 3 jours.**

Lieu : Directement sur site. Salle de formation du service demandeur.

Formateur : Formateur APS ASD à jour de ses maintient et actualisation des connaissances (MAC formateur APS ASD). Son certificat de formateur doit apparaître comme valide sur le site de l'INRS.

Méthode pédagogique :

- Apports théorique. Séances de formation en salle
- Formation modulaire et progressive
- Etudes de cas concrets au moyen de mises en situations pratiques
- Exposés interactifs avec démonstrations du formateur.
- Vidéos de formation. Paper-board.

Moyens pédagogiques :

- Power point et vidéo sur les lombalgies.
- Matériel utilisé par le personnel (chaise avec accoudoir, lit de manutention, cannes)
- Charges fictives de manutention (bidon, caisse, brouette etc.)
- Figurines de démonstration et coupe de colonne vertébrale. Mannequin
- Film vidéo pour comparer les gestes effectués avec une manutention « idéale »

- Mannequins de formation adultes (3), enfants (2) et nourrisson (2) avec des masques faciaux individuels pour effectuer le bouche à bouche.
- 4 défibrillateurs de formation avec des électrodes adultes et enfant.
- Maquillage de formation simulant les plaies, les brûlures, les hémorragies etc.
- 1 mannequin de désobstruction des voies aériennes pour obèse ou femme enceinte
- Coupe de tête pour démontrer la libération des voies aériennes.
- Du matériel de désinfection.
- Des gants et des draps jetables pour effectuer des mises en situations.
- Livret de formation remis à chaque stagiaire.
- 1 fiche individuelle de suivi par stagiaire avec validation des modules acquis.
- 1 plan d'intervention SST

Programme :

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur et des stagiaires

Présentation de la formation, des objectifs et des compétences

Compétence 1 : la Prévention

- La démarche de prévention des risques du « métier ».
- Observer et analyser les situations de travail dangereuses.
- Détecter les risques d'atteinte à la santé.
- Rechercher les déterminants responsables des situations dangereuses.
- Proposer des axes améliorations.
- Réaliser des techniques de manutention pour les personnes à mobilité réduite en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort.

Compétence 2 : Le Secours (en milieu de travail)

- Etre capable de protéger,
- Etre capable d'examiner,
- Etre capable d'alerter,
- Etre capable de secourir.
- Informer – rendre compte.

Mise en situation secours et manutentions.

Evaluation et certification des compétences acquises.

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « **Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du certificat APS ASD** » et utilisés lors de chaque formation.
- Des questions orales et des exercices de mise en situation seront effectués lors de la formation.
- Tous les stagiaires participants à la formation rempliront une fiche de présence. Cet émargement se fera par demi-journée reprenant la durée, les horaires l'adresse, le nom du centre de formation et la signature du formateur.
- Un questionnaire d'évaluation de la formation sera rempli par chaque stagiaire. Cette évaluation permettra d'avoir un retour sur toute la formation (organisation, pédagogie, matériel, etc.)

A l'issue de cette évaluation, un Certificat APS ASD sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Une attestation de formation précisant la nature, les modules acquis, les dates, et la durée de la session sera remise à chaque stagiaire.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

A l'issu de la formation :

- Tous les stagiaires recevront un certificat CPS ASD
- La fiche de présence sera envoyée au service demandeur.
- Une fiche d'évaluation de la formation est donnée à chaque stagiaire.